

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAOURS  
DU 25 mai 2021

Date de convocation : 17/05/2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 mai, à 19 h 30, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Bernard DUQUESNE, Maire.

Étaient présents : Bernard DUQUESNE, Pascal DRUEL-POTTIER, Philippe RANDON, Jacky DELAITRE, Sébastien FROMENT, Jean-Michel GEORGET, Jérôme VASSEUR, Cindy BOURBON Floriane FEVRIER-DECOOL, Aline DRUEL-POTTIER, Jean-Marie SONNEVILLE, Marie-Claire DOLLE, Patricia CHASTAGNER, Véronique CHABANCE.

Excusé : Marc GENEAU DE LAMARLIERE

Pascal DRUEL-POTTIER a été nommé secrétaire.

---

Nombre de conseillers en exercice :	15
Présents :	14
Votants :	14

**DELIBERATION : Adoption du règlement du cimetière**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du nouveau règlement du cimetière établi par la commission à l'unanimité :

ADOpte le nouveau règlement et sa mise en application à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021

FIXE les tarifs suivants :

Concession simple : 2,50m X 1,20m (3,00m<sup>2</sup>)

Trentenaire : 50€ le m<sup>2</sup> soit 150€

Cinquantenaire : 70€ le m<sup>2</sup> soit 210€

Concession double : 2,50m X 2,40m (6,00m<sup>2</sup>)

Trentenaire : 50€ le m<sup>2</sup> soit 300€

Cinquantenaire : 70€ le m<sup>2</sup> soit 420€

Case Columbarium

Trentenaire : 250€

Cinquantenaire : 350€

Cavurne

Trentenaire : 150€

Cinquantenaire : 210€

Renouvellement : demi-tarif appliqué

Sceau de la mairie

Fait et délibéré à CAOURS Le 25 mai 2021

Signature



№ 14 - 2021